

## Inscription à l'examen professionnel pour l'obtention du brevet fédéral de moniteur/monitrice de conduite (avril – juillet 2012)

---

Est admise à l'examen professionnel pour l'obtention du brevet de moniteur/monitrice de conduite toute personne qui remplit les conditions selon les chiffres 3.3 et 9.1 du règlement du 29 août 2007 régissant l'octroi du brevet fédéral de moniteur/monitrice de conduite, qui a déposé son inscription dans les délais et l'a complétée au plus tard 14 jours avant le début de l'examen.

---

### 1. Données personnelles

*(Veuillez écrire en majuscules)*

Monsieur  Madame

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_ NPA/Lieu \_\_\_\_\_ Canton \_\_\_\_\_

Téléphone prof. \_\_\_\_\_ Téléphone privé \_\_\_\_\_

Portable \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Lieu d'origine \_\_\_\_\_ Canton \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_

---

### Ecole professionnelle pour moniteurs de conduite

Nom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_ NPA/Lieu \_\_\_\_\_ Canton \_\_\_\_\_

Directeur/trice \_\_\_\_\_ Numéro de téléphone \_\_\_\_\_

---

### Langue d'examen

Allemand  Français  Italien

---

### Identification

- Candidat/candidate avec certificats de compétence B1-B7 : joindre les documents selon le point 5
  - Candidat/candidate avec certificat de compétence B5 (moniteur/monitrice de conduite cat. B selon l'ancien droit): joindre les documents selon le point 6.
  - Candidat/candidate qui répète l'examen : remplir le point 7 et joindre les documents requis
-

**5. Les candidats/candidates avec certificats de module B1 - B7 doivent soumettre les documents suivants:**

- Curriculum vitae sans lacunes avec les données personnelles les plus importantes, ainsi que la formation et l'activité professionnelles jusqu'à ce jour
- Copie du certificat fédéral de capacité sanctionnant la formation professionnelle de base de 3 ans au moins exigée pour être admis à l'examen ou copie d'un certificat reconnu équivalent par la Commission de l'assurance qualité (CAQ) formation professionnelle
- Attestation d'équivalence de la Commission de l'assurance qualité (CAQ) formation professionnelle des moniteurs/monitrices de conduite \*\*
- Attestation de niveau ou d'équivalence de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT)\*\*
- Attestation(s) de la Conférence des Recteurs des Universités Suisses CRUS \*\*
- Copie des certificats et/ou des certificats intermédiaires attestant l'exercice d'une activité professionnelle durant 2 ans, requis pour l'admission à l'examen
- Copie recto verso du permis de conduire, de durée illimitée, de la catégorie B valable depuis au moins 3 ans au format carte de crédit avec la mention transport de personnes à titre professionnel TPP (code 121)
- Copie des certificats valables des modules (attestations de compétence) B1, B2, B3, B4, B5, B6 et B7\* ou des attestations d'équivalence correspondantes
- Rapport de stage du module B7\*
- Copie du journal de formation\* valable du candidat/de la candidate

\* Les copies du certificat de module valable (attestation de compétence) B7, du rapport de stage y relatif et du journal de formation doivent parvenir au secrétariat de la CAQ formation professionnelle au plus tard 14 jours avant le début de l'examen.

\*\* A ne fournir qu'en l'absence d'un certificat fédéral de capacité attestant une formation professionnelle de base de 3 ans au minimum.

---

**6. Les candidat/candidates avec certificat de module B5 doivent soumettre les documents suivants:**

- Curriculum vitae sans lacunes avec les données personnelles les plus importantes, ainsi que la formation et l'activité professionnelles jusqu'à ce jour
- Copie recto verso du permis de conduire catégorie B au format carte de crédit avec la mention de l'autorisation d'enseigner la conduite cat. B (code 201), et de l'autorisation d'effectuer le transport de personnes à titre professionnel TPP (code 121)
- Copie du certificat de module valable B5 (attestation de compétences) ou de l'attestation d'équivalence correspondante

## 7. Données concernant les candidats ou candidates qui répètent l'examen

1<sup>re</sup> répétition

2<sup>e</sup> répétition

Date du dernier examen non réussi: \_\_\_\_\_

Ecole professionnelle pour moniteurs de conduite: \_\_\_\_\_

Lieu d'examen: \_\_\_\_\_

Partie(s) d'examen non réussie(s):

A leçon pratique

B leçon théorique

Documents à joindre à l'inscription :

Copie de tous les certificats de module (attestations de compétence) B1 - B7

---

## 8. Précisions

L'inscription et les annexes exigées selon le point 5, 6 ou 7 doivent être envoyées d'office sous forme de dossier complet au plus tard 12 semaines avant le début de l'examen, la date du sceau postal faisant foi.

La preuve de la validité de tous les certificats de module (attestations de compétence) B1 à B7 doit être administrée au plus tard au moment de l'examen.

---

## 9. Adresse pour les inscriptions et les renseignements

Association Suisse des Moniteurs de Conduite ASMC  
Secrétariat CAQ  
Case postale 8150  
3001 Berne  
Tél. 031 381 30 60  
E-mail: QSK@fahrlehrerverband.ch

---

## 10. Le/la signataire confirme l'exactitude des données ci-dessus

Lieu, date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_